

Informations pratiques

La C.C.B.V.L propose un service d'accueil des enfants au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) situés sur son territoire.

Conditions d'accueil

Pour être accueilli au sein d'un des A.L.S.H de la C.C.B.V.L, un enfant doit remplir deux conditions :

- être scolarisé,
- être âgé d'au moins 3 ans au premier jour de présence (sauf à Marchenoir, 4 ans).

Dossier d'inscription

L'inscription d'un enfant au sein d'un A.L.S.H de la C.C.B.V.L nécessite de remplir un dossier administratif. Ce dossier sera valable jusqu'au 31 août 2025, mais toute modification des renseignements en cours d'année doit être communiquée au responsable de la structure dans les plus brefs délais.

Pour être complet, le dossier administratif d'un enfant doit contenir les éléments suivants :

- le document « Fiche enfant ALSH CCBVL » (fiche individuelle de renseignements),
- une attestation d'assurance en Responsabilité Civile,
- une photocopie des vaccinations de l'enfant (DTPolio obligatoire),
- les coupons-réponses du règlement intérieur des A.L.S.H signés.

Pour chaque séjour, une fiche spécifique de réservation est à compléter durant la période dédiée aux inscriptions.

Tarifification

Les tarifs journaliers des A.L.S.H de la C.C.B.V.L sont basés sur les revenus des familles. Une tarification modulée est pratiquée en fonction du quotient familial. Le service Jeunesse appliquera la tarification adaptée au quotient familial de chaque famille selon les éléments récupérés :

- pour les allocataires de la CAF, via le service Cdap de la CAF. Dans le cas où une famille ne souhaiterait pas que notre service accède à ses données personnelles via ce service, celle-ci devra fournir tous les documents nécessaires à l'établissement de son quotient familial selon le même mode de calcul que la CAF,
- pour les allocataires de la MSA, sur présentation d'un justificatif de quotient familial daté de moins de trois mois au premier jour du séjour.

Les familles bénéficiaires de Bons Vacances de la CAF ou d'aides spécifiques doivent nous fournir les documents lors de l'inscription.

Nos partenaires



Accueils de Loisirs Sans Hébergement

TOUSSAINT 2024



Mot de la Vice-Présidente

Mesdames, Messieurs, Chères familles,

Vos enfants ont profité cet été des activités variées, ludiques et pédagogiques proposées par les centres de loisirs de la Communauté de communes Beauce Val de Loire.

Pour une rentrée réussie, les services techniques ont œuvré tout l'été au sein des écoles du territoire avec de petits travaux et de grands chantiers.

Désormais, les équipes s'investissent pleinement pour organiser les prochaines vacances de l'automne 2024 et vous trouverez dans ce livret toutes les informations pratiques pour l'accueil de vos enfants durant cette période.

Notre organisation continue également d'évoluer. Les services de la CCBVL travaillent activement à l'ouverture, dans le courant de cette année scolaire, d'un portail familles qui permettra aux utilisatrices et aux utilisateurs des accueils de loisirs et des services scolaires de réserver et de régler leurs factures pour la restauration scolaire, les garderies et les accueils péri et extrascolaires.

Je souhaite encore à tous les enfants du territoire et à leur famille une bonne rentrée et une très belle année scolaire. A très bientôt pour le rendez-vous des prochaines vacances.



Catherine BLOUËT-MASSIN



Informations pour les A.L.S.H du territoire de la C.C.B.V.L

	Service Jeunesse de la C.C.B.V.L				Association Familles Rurales
	Josnes	Marchenoir	Mer	Suèvres	La Chapelle Saint Martin
Lieu d'accueil	Ecole "les moulins" - 5 rue des grenouilles	Salle des Fêtes - rue de Saint Laurent	Pôle Jeunesse - 26 rue du sergent Bernard	Ecole Maternelle - Chemin des sablonnards	10 rue du clos
Période de fonctionnement	Du 21 octobre au 31 octobre 2024	Du 21 octobre au 31 octobre 2024	Du 21 octobre au 31 octobre 2024	Du 21 octobre au 25 octobre 2024	Du 21 octobre au 25 octobre 2024
Horaires d'ouverture de l'A.L.S.H	8h30-17h	8h30-17h	8h30-17h	8h30-17h	9h-17h
Horaires de garderie	matin : 7h15-8h30 soir : 17h-18h15	matin : 7h15-8h30 soir : 17h-18h15	matin : 7h15-8h30 soir : 17h-18h15	matin : 7h15-8h30 soir : 17h-18h15	matin : 7h15-9h soir : 17h-18h45
Modalités de fonctionnement	Inscription à la journée	Inscription 4 jours minimum par semaine	Inscription 4 jours minimum par semaine	Inscription à la journée	Inscription à la journée (Priorité donnée aux 4 jours)
Contacts	Karine TARIN 06.49.53.27.72 alsh.josnes@beaucevaldeloire.fr	Clemence HENRY 06.77.16.50.83 alsh.marchenoir@beaucevaldeloire.fr	Mathias POILONG/Christophe BOUTON 02.54.33.38.42 alsh.mer@beaucevaldeloire.fr	Amélie PELE 07.57.42.62.63 alsh.suevres@beaucevaldeloire.fr	Nathalie RUBLON 06.17.92.05.03 cloisirs.villex@orange.fr

Inscriptions

	Service Jeunesse de la C.C.B.V.L				Association Familles Rurales
	Josnes	Marchenoir	Mer	Suèvres	La Chapelle Saint Martin
Période d'inscription	Du samedi 21 septembre à 9h au mercredi 25 septembre à 9h				Inscriptions possibles entre 9h30 et 18h30 <u>uniquement sur rendez-vous</u>
Modalités d'inscription	Uniquement par mail à l'adresse suivante : inscriptionsALSH@beaucevaldeloire.fr				Tous les jours du 23 au 27 septembre

Tarifs des ALSH de la CCBVL les mercredis et les vacances *									
Quotient familial		Journée		Journée sans repas pour raison médicale sur justificatif		Uniquement les mercredis			
		CCBVL	Hors CCBVL	CCBVL	Hors CCBVL	1/2 j avec repas		1/2 j sans repas	
						CCBVL	Hors CCBVL	CCBVL	Hors CCBVL
≤ 800	Tarif / jour	10,10 €	23,23 €	5,34 €	18,47 €	7,85 €	18,06 €	3,09 €	13,30 €
	Garderie / jour	1,80 €	3,60 €	1,80 €	3,60 €	1,80 €	3,60 €	1,80 €	3,60 €
	Garderie / semaine	7,00 €	14,00 €	7,00 €	14,00 €	7,00 €	14,00 €	7,00 €	14,00 €
801 à 1 200	Tarif / jour	11,20 €	25,76 €	6,44 €	21,00 €	8,95 €	20,59 €	4,19 €	15,83 €
	Garderie / jour	2,00 €	4,00 €	2,00 €	4,00 €	2,00 €	4,00 €	2,00 €	4,00 €
	Garderie / semaine	7,60 €	15,20 €	7,60 €	15,20 €	7,60 €	15,20 €	7,60 €	15,20 €
1 201 à 1 500	Tarif / jour	12,20 €	28,06 €	7,44 €	23,30 €	9,95 €	22,89 €	5,19 €	18,13 €
	Garderie / jour	2,20 €	4,40 €	2,20 €	4,40 €	2,20 €	4,40 €	2,20 €	4,40 €
	Garderie / semaine	8,20 €	16,40 €	8,20 €	16,40 €	8,20 €	16,40 €	8,20 €	16,40 €
1 501 à 2 000	Tarif / jour	12,90 €	29,67 €	8,14 €	24,91 €	10,65 €	24,50 €	5,89 €	19,74 €
	Garderie / jour	2,40 €	4,80 €	2,40 €	4,80 €	2,40 €	4,80 €	2,40 €	4,80 €
	Garderie / semaine	8,80 €	17,60 €	8,80 €	17,60 €	8,80 €	17,60 €	8,80 €	17,60 €
≥ 2001	Tarif / jour	13,70 €	31,51 €	8,94 €	26,75 €	11,45 €	26,34 €	6,69 €	21,58 €
	Garderie / jour	2,60 €	5,20 €	2,60 €	5,20 €	2,60 €	5,20 €	2,60 €	5,20 €
	Garderie / semaine	9,40 €	18,80 €	9,40 €	18,80 €	9,40 €	18,80 €	9,40 €	18,80 €
Dépassement horaire		2,80 €	5,60 €	2,80 €	5,60 €	2,80 €	5,60 €	2,80 €	5,60 €

* avec la soutien financier de la CAF ou de la MSA

Forfait "à la journée" : uniquement pour les A.L.S.H de Josnes et Suèvres

Forfait "à la semaine" : uniquement pour les A.L.S.H de Marchenoir et Mer